

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 25 juin 2010
(convocation du 14 juin 2010)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Juin Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Yohan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme BOST Christine à M. FELTESSE Vincent
Mme CARTRON Françoise à M. TOUZEAU Jean jusqu'à 10 h 00
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain jusqu'à 11 h 30
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10 h 30
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. LAMAISON Serge à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 55
Mme LIRE Marie Françoise à M. BOUSQUET Ludovic
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. TURON Jean-Pierre à M. PIERRE Maurice de 09 h 50 à 12 h 30
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. MAURRAS Franck à M. HERITIE Michel jusqu'à 11 h 10
M. AMBRY Stéphane à M. PAILLART Vincent
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme SAINT-ORICE Nicole
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. DAVID Jean-Louis à Mme COLLET Brigitte

Mme DELATTRE Nathalie à M. DUCASSOU Dominique
M. DELAUX Stéphan à Mme DESSERTINE Laurence
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard
M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. FLORIAN Nicolas
M. GUICHOUX Jacques à Mme BALLOT Chantal
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 45
M. JOUBERT Jacques à M. SOLARI Joël à cpter de 12 h 20
M. LOTHAIER Pierre à M. DUPOUY Alain
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. PENEL Gilles à Mme ISTE Michèle
M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
Mme WALRYCK Anne à Mme TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

Régie d'exploitation des restaurants communautaires : Exercice 2009 - Rapport d'activité et Compte Financier - Adoption

Monsieur FREYGEFOND présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La délibération n°2002/868 en date du 22 novembre 2002 a créé la régie d'exploitation des restaurants communautaires à simple autonomie financière avec budget distinct de celui de la collectivité.

I - Le **rapport d'activité** pour l'exercice 2009 fait ressortir les éléments suivants :

La fréquentation de l'année 2009 est l'une des plus importantes depuis la création de la Régie malgré une baisse par rapport à la fréquentation 2008. Nous passons de 199 130 à **193 743** repas, soit une baisse de 2,71 %. Cette baisse est due essentiellement au fait que la Régie n'a pas accueilli au cours de l'été 2009, comme cela a été le cas en 2008, les agents de la Préfecture durant les travaux de leur restaurant. La moyenne par jour est de **766** repas servis pour l'année 2009 contre 793 repas pour l'année 2008 soit une diminution de 3,40 %.

Malgré la baisse de la fréquentation le pourcentage par repas financé par le Budget Principal est passé de 52.30 % à 51.28 % soit une diminution de 1.02 point. Cette diminution s'explique par une maîtrise des dépenses et par l'augmentation des recettes (consommation et tarifs).

Le montant de la subvention d'exploitation versée par le budget principal s'est élevé à **716 654,17 € HT** pour une prévision initiale de **991 900,00 € HT**. Elle est en diminution de 14,94% par rapport à la subvention théorique de 2008 qui s'élevait à 842 540,88 €. Il est important de rappeler que pour l'année 2008, le montant réel de la subvention du Budget Principal était de 572 763,22 €. Lors de cet exercice nous avons enregistré des écritures comptables concernant des quotes-parts de subvention d'équipement augmentant nos recettes de fonctionnement et diminuant d'autant la subvention d'équilibre de la CUB.

II - Le **compte administratif** de l'exercice 2009 s'établit comme suit :

La section de **fonctionnement** est équilibrée :

	Réalisé	Résultat reporté	Cumul section
Dépenses	1 703 009,06 €	0,00 €	1 703 009,06 €
Recettes	1 703 009,06 €	0,00 €	1 703 009,06 €
Résultat de la section de fonctionnement			0,00

La section d'**investissement** se présente ainsi :

	Réalisé	Résultat reporté	Cumul section
Dépenses	127 529,13 €	0,00 €	127 529,13 €
Recettes	342 876,69 €	0,00 €	342 876,69 €
Résultat de la section d'investissement (Excédentaire)			215 347,46 €

- Le **compte de gestion** établi par le comptable pour l'exercice 2009 s'établit de la manière suivante :

La section de **fonctionnement** se présente ainsi :

Dépenses nettes : 1 703 009,06 € HT

Recettes nettes : 1 703 009,06 € HT

Soit une section de fonctionnement équilibrée.

La section d'**investissement** se présente comme suit :

Dépenses nettes : 127 529,13 € HT

Recettes nettes : 342 876,69 € HT

Soit un **excédent** de : **215 347,56 € HT**

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

Vu les dispositions du code des communes et du code général des Collectivités Territoriales, notamment l'article R2221.98,

Vu les décrets et instructions ministérielles sur la comptabilité publique et l'instruction M14,

Vu l'avis favorable émis par le Conseil d'exploitation de la régie lors de sa séance du 09 juin 2010,

Vu le budget de l'exercice 2009 et les décisions modificatives qui s'y rattachent,

Vu le compte financier préparé par l'agent comptable sur présentation de son Président, le Conseil de Communauté :

ENTENDU le rapport de présentation

Considérant que le compte administratif de la Régie d'exploitation des restaurants est identique au compte de Gestion de l'agent comptable.

DECIDE d'arrêter et adopter les grandes masses du **compte financier** comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
COMPTE ADMINISTRATIF		COMPTE DE GESTION	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
1 703 009,06 €	1 703 009,06 €	1 703 009,06 €	1 703 009,06 €

Elle est équilibrée en dépenses et en recettes.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
COMPTE ADMINISTRATIF		COMPTE DE GESTION	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
127 529,13 €	342 876,69 €	127 529,13 €	342 876,69 €

Elle est excédentaire de 215 347.56 €. - Le résultat de la section d'investissement sera affecté au compte 001 « Solde d'exécution excédentaire » par décision modificative.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 juin 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
9 JUILLET 2010

PUBLIÉ LE : 9 JUILLET 2010

M. LUDOVIC FREYGEFOND

